

Newsletter Réseau français Villes-Santé

MAI-JUIN 2024

À LA UNE

✿ LE 29 MAI DERNIER, LE COLLOQUE DES VILLES-SANTÉ A RASSEMBLÉ PLUS DE 180 PERSONNES.

Le mercredi 29 mai, à Bordeaux, le colloque des Villes-Santé a accueilli plus de **180 participants** représentant **42 villes et intercommunalités de France métropolitaine et d'outremer**, autour de la thématique « *Activités physiques et sportives dans l'espace public : accessibilité, équité et santé* ».



Lors de cette journée de rencontres (jalonnée de plénières, de pauses actives, d'ateliers de travail, de partages d'expériences, de visites de terrain), les Villes-Santé ont pu **partager une multitude d'actions inspirantes** agissant sur les déterminants de santé au service de toute la population et luttant contre les inégalités sociales et territoriales. **Les Villes-Santé ont également pris position avec leur plaidoyer** : « *Favoriser et promouvoir durablement l'activité physique et sportive, un choix de société pour la santé et le bien-être de la population* », disponible sur [notre site internet](#).



Nous tenons à remercier **la Ville de Bordeaux** pour la co-organisation des rencontres et son accueil chaleureux, **le CAPC** pour la mise à disposition de ce bel espace chargé d'histoire, **Pascal Massiot** qui a contribué à la réussite de cet évènement par son animation bienveillante, les différents intervenants (institutionnels, anthropologue, représentants de villes ou d'intercommunalités) et **l'ensemble des participants** ; qui ont contribué à faire de cette journée des rencontres riches et inspirantes.



Une synthèse de l'ensemble des échanges de la journée sera mise en ligne sur le site internet et diffusée prochainement.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

✿ LES VILLES-SANTÉ PUBLIENT LEUR PLAIDOYER « FACILITER ET PROMOUVOIR DURABLEMENT LES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES, UN CHOIX DE SOCIÉTÉ POUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DE LA POPULATION ».

Le plaidoyer des rencontres nationales du Réseau français Villes-Santé a été validé dans les grandes lignes lors de l'Assemblée Générale de l'association, qui s'est tenue le 28 mai dernier. **Ce plaidoyer vise à rappeler l'importance d'une politique de prévention en santé durable et pérenne**, qui intègre pleinement les activités physiques et sportives comme un levier pour la santé. Il appelle à **la reconnaissance du rôle joué par les villes et intercommunalités dans cette politique de prévention**, qui doit se traduire par des moyens à la hauteur des enjeux.

Pour accéder au plaidoyer, [cliquez ici](#).



✿ LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE BUREAU DU RFVS ONT ÉTÉ RENOUVELÉS LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 MAI DERNIER.



Les rencontres nationales 2024 du Réseau français Villes-Santé se sont tenues les 28, 29 et 30 mai à Bordeaux. **Elles ont été marquées par deux temps forts :**

- **L'assemblée générale** qui a rassemblé les Villes-Santé autour de : l'accueil de 6 nouveaux membres (Anglet, Aix-en-Provence, Cœur d'Essonne, Riorges, Saint-Étienne, Val d'Essonne) ; l'élaboration d'un plaidoyer en faveur de la promotion durable de l'activité physique et sportive ; la présentation des candidats au renouvellement du CA.

- **Le conseil d'administration** composé des membres (ré)élus a ensuite procédé à la nomination du nouveau bureau. **Pour la période 2024-2026, les Villes qui composent le CA sont :** Besançon, Bordeaux, Fontenay-sous-Bois, Grenoble, Lyon, Marseille, Mulhouse, Nantes, Nice, Paris, Rennes et Strasbourg ; avec **une présidence assurée par la Ville de Rennes**. L'après-midi s'est clôturé par un cocktail dinatoire ouvert à toutes les Villes-Santé et offert par la Ville de Bordeaux. Un moment de convivialité et d'échange qui rappelle l'essence même du Réseau.

Pour plus d'informations sur la structure associative du Réseau français Villes-Santé, [cliquez ici](#).



SAVE THE DATE !

Les prochaines rencontres nationales du Réseau français Villes-Santé auront lieu les 11, 12 et 13 juin 2025, à Besançon. La thématique définitive sera validée lors du prochain conseil d'administration du RfVS, le 04 juillet prochain. Une communication sera faite à l'issue.

Restez connectés !



✿ UNE JOURNÉE DÉDIÉE À LA SANTÉ DES ENFANTS.

Dans le cadre des rencontres nationales du Réseau français Villes-Santé, **une matinée thématique sur la santé des enfants** a été organisée le 30 mai à la Cité municipale de Bordeaux. Les présentations, mêlant savoirs théoriques et expérientiels, avaient pour fil rouge « *les inégalités sociales de santé durant l'enfance* ». Après une introduction de la **Ville de Bordeaux** et du **RfVS**, les participants ont assisté à une conférence introductive menée par **Linda Cambon**, Professeur titulaire de la chaire prévention ISPED, Centre Inserm Bordeaux Population Health, Université de Bordeaux ; qui assure notamment la direction du projet APPIE (Analyse des Politiques Publiques à Impact sur l'Enfant). La matinée s'est poursuivie avec la présentation d'actions portées par des **Villes-Santé sur la médiation en santé** (Bordeaux et Nantes), **la réussite éducative** (Porto Vecchio) et **le projet « Rêve de Maracas »** (Espace Santé du Littoral, CU de Dunkerque). Le compte-rendu reprenant les échanges de la matinée sera bientôt disponible sur l'espace réservé.



L'après-midi, c'est le groupe des « Villes Santé Scolaire », rassemblant les villes ayant un service municipal de santé scolaire par délégation de l'Éducation nationale, qui s'est réuni autour de différents sujets comme la protection de l'enfance ou encore les Assises de la pédiatrie et de la santé des enfants.

✿ LANCEMENT D'UN RECUEIL D' ACTIONS ET D'UNE ENQUÊTE SUR LA SANTÉ DES ENFANTS, LA SANTÉ DES JEUNES ET LA PARENTALITÉ.



Dans le cadre du **groupe de travail « Santé des enfants, santé des jeunes et parentalité »**, le Réseau français Villes-Santé lance **un recueil d'actions et une enquête** ayant pour objectif de compléter les travaux et réflexions du groupe, et de favoriser le partage d'expériences entre Villes-Santé. **Vous êtes une Ville-Santé** et vous souhaitez partager votre ou vos actions ? **Rendez-vous sur l'espace réservé** où vous trouverez en téléchargement libre la fiche action et l'enquête à compléter. **La date limite de retour des fiches actions et de l'enquête est fixée au 06 septembre 2024.**

✿ LANCEMENT D'UN GROUPE DE TRAVAIL SUR L'URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ (UFS).

À l'automne, le Réseau français Villes-Santé lancera le **groupe de travail « Urbanisme favorable à la santé »**. Si vous êtes une Ville-Santé et que vous souhaitez vous inscrire à ce futur GT et renseigner vos attentes, tant sur le fond que sur la forme du GT, nous vous invitons à **compléter le formulaire mis à votre disposition**. Toute contribution est la bienvenue, nous vous remercions par avance de vos retours.

✿ À LA RENTRÉE, UN NOUVEAU RENDEZ-VOUS POUR LES VILLES-SANTÉ.

Le mardi 24 septembre, de 13h30 à 14h30, le Réseau français Villes-Santé lancera son premier **Café Réseau**, en visio. À destination des Villes-Santé - que vous soyez agent, technicien, élu - les Cafés Réseau permettront de **revenir sur les dernières actualités du RfVS et de son programme de travail** (groupes de travail en cours, publications à venir, etc.) ; et d'ouvrir sur **un temps d'échange libre**.

Les programmes de chaque Café Réseau et les liens de connexion vous seront communiqués par email ultérieurement.

SAVE THE DATE !

Café Réseau lancement > 24 septembre - 13h30 à 14h30.

Café Réseau #1 > 05 novembre - 13h30 à 14h30.

Café Réseau #2 > 14 janvier - 13h30 à 14h30.

Café Réseau #3 > 13 mai - 13h30 à 14h30.

✿ PUBLICATION DU RETOUR D'EXPÉRIENCE DU CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ BRÈS-CROIZAT, À CHERBOURG-EN-COTENTIN.

Le centre municipal de santé Brès-Croizat a été présenté par **Lydie Le Poittevin** (adjointe en charge de la santé, du handicap, de la lutte contre les discriminations et l'égalité femmes-hommes de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin) et **Céline Chmiel** (directrice administrative et financière du CCAS de Cherbourg-en-Cotentin et directrice par interim du centre de santé de Brès-Croizat) lors de l'événement hybride du 25 janvier 2024 sur les « *Enjeux de santé dans les QPV : comment agir localement ?* », co-organisé par le RfVS, la Banque des Territoires et le Hub des Territoires.

Pour accéder au document de capitalisation, [cliquez ici](#).

✿ LE RFVS APPORTE SON SOUTIEN AU COLLECTIF OPPOSÉ AU DÉMANTÈLEMENT DE L'AIDE MÉDICALE D'ÉTAT (AME).



Le collectif, dans une tribune au monde, a rappelé que **l'AME permet l'accès à la prévention et aux soins pour les personnes étrangères en situation administrative irrégulière**, une population particulièrement fragile sur le plan sanitaire et social. Les pistes de restrictions qui étaient envisagées par le gouvernement récemment compromettraient considérablement l'accès et la portée de ce dispositif. **Le collectif appelle ainsi à l'abandon de ce projet**, en raison d'un impératif de santé publique. Le Réseau français Villes-Santé avait déjà pris position à ce sujet dans une tribune publiée cette année.

Pour accéder à la tribune, [cliquez ici](#).

✿ LA SANTÉ, UN OBJECTIF POUR L'AMÉNAGEMENT DE NOS VILLES ET VILLAGES.

Le Réseau français Villes-Santé est partenaire des prochaines rencontres territoriales « **La santé, un objectif pour l'aménagement de nos villes et villages** » organisées par le CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale). L'objectif de ces dernières sera de **donner à voir la palette d'actions qui sont à la main des territoires pour agir sur la santé des habitants, et au-delà, celle du vivant** (avec l'approche Une Seule Santé) sous condition d'un travail coopératif et intersectoriel.



Ces rencontres s'adressent à tous ceux qui font la ville : de tous secteurs professionnels et de toutes fonctions (agents territoriaux et élus). **Les rencontres se dérouleront du 08 au 09 octobre, à l'INSET d'Angers.** Le programme détaillé sera disponible à partir du 10 juillet sur le site du CNFPT.

Pour plus d'informations et pour vous inscrire, [cliquez ici](#).

✿ LE RFVS SOUTIEN LA TRIBUNE « SPORT SANTÉ » PORTÉE PAR L'ANESTAPS, PARUE LE 04 JUIN DANS LIBÉRATION.

Le 04 juin, à l'occasion de la fin des « Journées pour une France en forme », le large collectif composé de l'ANESTAPS, la Mutualité Française et des signataires du texte, alerte sur **l'urgente nécessité de mettre en œuvre une politique concrète et ambitieuse de prévention par l'activité physique et sportive.**

Pour accéder à la tribune, [cliquez ici](#).



En tant que Ville-Santé, vous disposez d'un accès gratuit à l'espace réservé du site > www.villes-sante.com. Vous y retrouverez : les documents internes de l'association (kit du membre, kit de présentation RfVS, kit de communication, comptes-rendus des Assemblées générales, etc.), les documents de travail issus des GT (présentations, comptes-rendus, etc.), les recueils d'actions, le répertoire des Villes-Santé, les synthèses des « Ville-à-Villes ».

Pour plus d'informations, n'hésitez pas envoyer un email à communication@villes-sante.com

LES REPRÉSENTATIONS DU RÉSEAU FRANÇAIS VILLES-SANTÉ

Le RfVS est intervenu lors de la présentation du CLS3 à Valence. Le 13 mai, Martina Serra et Audrey Gonneau (secrétariat RfVS) se sont rendues à Valence afin de participer aux travaux d'élaboration du 3e Contrat Local de Santé (CLS) de la Ville de Valence. Lors de cette réunion, qui rassemblait les acteurs partenaires de la Ville, le Réseau a présenté plusieurs exemples d'actions de villes portant sur des sujets divers comme la marchabilité à l'échelle d'un quartier, l'adaptation au changement climatique ou encore la sensibilisation aux perturbateurs endocriniens. À travers ces exemples, l'objectif était d'illustrer les partenariats possibles entre les villes et les acteurs locaux. Au cours de cette présentation, Martina Serra a également mis en avant le concept de santé dans toutes les politiques ; l'un des sujets phares du projet européen JA PreventNCD dans lequel le Réseau est engagé.

Le RfVS poursuit sa participation au Groupe Santé Environnement (GSE) et à son Comité d'Animation des Territoires (CAT). Lors de la dernière réunion du 24 mai, le CAT a été relancé sous la co-présidence de Richard Chemla, Adjoint à la santé de la Ville de Nice et Véronique Garnier, Conseillère municipale déléguée à la santé de la Ville de Croissy-sur-Seine et représentante d'ESPT.

Nina Lemaire (secrétariat RfVS) et Charlotte Laumond (Cheffe du service petite enfance de la Ville de Limoges) ont participé à une table-ronde « valorisation et promotion des actions dans les territoires » lors de la journée de bilan de la Stratégie Nationale sur les Perturbateurs endocriniens 2 organisée par la DGS et la DGPR. Lors de cette journée, l'IGAS et l'IGEDD ont présenté les conclusions de leur évaluation de la SNPE2 et leurs recommandations pour la suite. Le rôle moteur des collectivités territoriales a été souligné, suite à quoi les inspections proposent de renforcer le soutien à ces dernières dans une SNPE3 (le rapport sera publié sous peu). Lors de la table-ronde ad hoc, les actions et leviers des collectivités ont été soulignés, mais également les freins, en particulier la difficulté d'accès à l'expertise, le manque de moyens financiers et la nécessité d'un accompagnement de l'État pour mettre en œuvre les réglementations (ex. identification des alternatives aux barquettes en plastique dans la restauration collective).

Participation à l'atelier organisé par UNICEF France sur la santé mentale des enfants. Le 04 juin dernier, Audrey Gonneau (secrétariat RfVS) est intervenue, au nom du RfVS, lors du cycle d'ateliers organisé par UNICEF France sur la santé mentale des enfants. Dans ce 4ème et dernier atelier intitulé « Prendre en compte la santé mentale des enfants et des jeunes dans sa pratique professionnelle », le RfVS a présenté son groupe de travail « Villes et santé mentale » co-piloté avec les Villes de Lille et de Poitiers. L'occasion de revenir sur les travaux et réflexions issus de ce GT et consultables dans la note « Repenser la santé au prisme de la santé mentale », ainsi que dans le recueil d'actions « Actions de prévention et de promotion de la santé mentale ». La présentation du Réseau a été suivie des interventions de la Ville de Boulogne-Billancourt sur son action « Et si on parlait d'amour » portée par l'Espace Santé Jeunes ; et de la Ville de Poitiers sur son action « Soutien des compétences psychosociales des enfants de 0 à 3 ans » portée par le CLSM de la Ville. Nous remercions UNICEF France pour l'organisation de ces ateliers et les Villes-Santé pour leurs interventions.

Intervention lors des Rencontres de Santé publique France. Le 14 juin dernier, Maude Luherne est intervenue lors des rencontres de Santé publique France dans une session parallèle sur le sujet de l'open data et de l'ouverture des données à des acteurs tels que les collectivités ou les citoyens. Cette intervention a permis de rappeler les travaux du RfVS publiés en 2023 sur [l'Observation locale en santé](#) et d'évoquer les objectifs pour la suite des travaux du RfVS sur ce sujet.

Participation à la plénière du Conseil agricole et alimentaire de Bordeaux Métropole. Le 17 juin, Alexandra Bastin (secrétariat RfVS) et Marie Donnard-Lasne (Chargée de mission santé à la Ville de Rennes) sont intervenues lors d'une réunion dédiée à l'alimentation et à la santé. Après une présentation du fonctionnement du RfVS, l'objectif était de présenter l'ouvrage « Alimentation saine et Activité physique » et de partager des initiatives de Villes-Santé. La Ville de Rennes était invitée à témoigner des liens existants entre le CLS et le Projet alimentaire territorial (PAT), et à mettre en avant des actions menées par la Ville sur la thématique « alimentation et santé ».

Le 19 juin, Maude Luherne (secrétariat RfVS) est intervenue lors de la 13e journée GIRCI GO, afin de présenter l'approche globale de santé du programme Villes-Santé et la manière dont les villes et intercommunalités sont des actrices majeures de la prévention en santé grâce à des politiques et actions concrètes.

LES ÉVÉNEMENTS DES MOIS À VENIR

04 juillet - 15h15/16h15	Conseil d'administration du RfVS Réservée aux membres du conseil d'administration (en visio)
24 septembre - 13h30/14h30	Café Réseau de lancement Réservé aux Villes-Santé (en visio)
08 au 09 octobre	Journées « La santé, un objectif pour l'aménagement de nos villes et villages » (RfVS partenaire) (en présentiel, INSET d'Angers) Formulaire d'inscription : https://www.cnfpt.fr/se-former/se-former-autrement/participer-a-nos-evenements/rencontres-territoriales-sante-objectif-lamenagement-nos-villes-villages/inset-angers
05 novembre - 13h30/14h30	Café Réseau #1 Réservé aux Villes-Santé (en visio)

LES ACTUALITÉS DES VILLES-SANTÉ

✿ L'EIS DU PLUI DE GRAND BESANÇON MÉTROPOLE.

Dans le cadre du projet de la rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Grand Besançon, l'Agence d'Urbanisme Besançon Centre Franche-Comté (AUDAB) missionnée par l'Agence Régionale de Santé Bourgogne Franche-Comté a réalisé **une Évaluation d'Impact sur la Santé (EIS) flash pour prendre en compte et intégrer des enjeux de santé dans ce document cadre**. Cette démarche visant à promouvoir un environnement urbain bénéfique pour la santé de tous les habitants de Besançon, a pour objectif d'intégrer la santé dans toutes les décisions relatives à l'urbanisme et dans les documents de planification.

L'EIS se situe en amont des projets pour :

- identifier les effets potentiellement positifs et négatifs sur la santé,
- formuler des propositions pour renforcer les effets positifs et limiter les effets négatifs.

En s'intéressant aux impacts susceptibles de creuser les inégalités de santé, **l'EIS vise également à réduire ces inégalités en identifiant et en prenant en compte les besoins des populations vulnérables**. Cette approche permet de garantir que chaque projet urbain contribue à améliorer la santé et le bien-être de tous les Bisontins et Bisontines.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

✿ LES « PANIERS JEUNES POUSSES », DES LÉGUMES BIO DISTRIBUÉS AUX FEMMES ENCEINTES DE GRAND-ANGOULÊME.



Lancée le 04 juin 2024 - par la signature d'une convention avec les maternités du Centre hospitalier d'Angoulême et du Centre Clinique de Soyaux, le réseau des producteurs Paysans Charente Bio et les associations Jardins d'Isis et Esprit culinaire - **cette opération vise à préserver la santé des mamans et de leurs bébés, grâce à des légumes bio de qualité et des séances de sensibilisation adaptées** (santé environnement ou cuisine). Cette démarche permet également de soutenir les agriculteurs locaux et bio, et leurs réseaux de distribution. Nous savons que pour les femmes enceintes, les 1 000 premiers jours (dont in utero) sont une période clef pour le développement de l'enfant. C'est pour cela, que Grand-Angoulême permet pour 20 euros par mois, et sur ordonnance d'une sage-femme, d'un médecin généraliste ou d'un gynécologue, **à 100 femmes de la communauté d'agglomération, de bénéficier de paniers de légumes hebdomadaires, bio et locaux (de 5 à 6 kg), sur les six premiers mois de leur grossesse**.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

✿ « HOOKING THE NEXT GENERATION : HOW THE TOBACCO INDUSTRY CAPTURES YOUNG CUSTOMERS ».

L'OMS et STOP, un organisme de surveillance mondial de l'industrie du tabac, ont publié un rapport soulignant la manière dont l'industrie du tabac et de la nicotine conçoit des produits, met en œuvre des campagnes de marketing et agit sur les environnements politiques pour rendre la jeunesse encore plus addictive.

Le rapport montre que, dans le monde, on estime à **37 millions le nombre d'enfants âgés entre 13 et 15 ans qui consomment du tabac**, et que **le taux d'utilisation de la cigarette électronique chez les adolescents dépasse celui des adultes**. Au sein de la Région européenne de l'OMS, **20% des jeunes de 15 ans interrogés ont déclaré avoir utilisé des e-cigarettes au cours des 30 derniers jours**.

« L'histoire se répète, car l'industrie du tabac tente de vendre la même nicotine à nos enfants sous un emballage différent », a déclaré le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS. « Ces industries conçoivent intentionnellement des produits et utilisent des stratégies de marketing qui attirent directement les enfants. L'utilisation d'arômes adaptés aux enfants, comme la barbe à papa et le

chewing-gum, combinée à des designs élégants et colorés qui ressemblent à des jouets, est une tentative flagrante de rendre les jeunes dépendants de ces produits nocifs ». Des recherches menées aux États-Unis ont montré que **plus de 70% des jeunes utilisateurs d'e-cigarettes arrêteraient de fumer si les produits n'étaient disponibles qu'en arôme de tabac**. Ces tactiques trompeuses soulignent l'urgence d'une réglementation stricte pour protéger les jeunes d'une dépendance nocive à vie.

L'OMS exhorte alors les gouvernements à protéger les jeunes contre le tabagisme, les e-cigarettes et autres produits à base de nicotine en interdisant ou en réglementant strictement ces produits. L'OMS recommande notamment de **créer des lieux publics intérieurs 100% sans fumée, d'interdire les e-cigarettes aromatisées, d'interdire le marketing, la publicité et la promotion, d'augmenter les taxes, de sensibiliser le public** aux tactiques trompeuses utilisées par l'industrie et **de soutenir les initiatives d'éducation et de sensibilisation menées auprès des jeunes**.

Pour accéder au rapport, [cliquez ici](#).

✿ « CLIMATE CHANGE ACROSS THE LIFECOURSE ».

Selon une nouvelle série d'articles publiés dans le Journal of Global Health, **les femmes enceintes, les nouveau-nés, les enfants, les adolescents et les personnes âgées sont confrontés à de graves complications sanitaires en raison du changement climatique**. Qu'ils s'agissent de vagues de chaleur, de pollution atmosphérique ou de catastrophes naturelles telles que les incendies de forêt ou les inondations, ces articles présentent les données scientifiques disponibles sur les effets des différents risques climatiques sur la santé à des âges clés de la vie, comme par exemple le fait que :

- **les vagues de chaleur** affectent les fonctions cognitives et l'apprentissage des enfants et des adolescents, tout en augmentant les crises cardiaques et les complications respiratoires chez les personnes âgées ;
- **la pollution de l'air** augmente la probabilité d'hypertension artérielle pendant la grossesse, de naissance prématurée et d'effets négatifs sur le développement du cerveau et des poumons du fœtus ; elle augmente également le risque de maladie respiratoire chez les enfants et les personnes âgées ;
- **les catastrophes naturelles** ont des répercussions importantes sur la santé mentale et physique ; etc.

« Il est urgent d'atténuer le changement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et de renforcer la résilience au climat, de prendre des mesures spécifiques pour protéger la santé à ces différents stades de la vie et d'assurer la continuité des services de santé pour les personnes les plus exposées en cas de catastrophe climatique », Anyada Portela, scientifique à l'OMS.

En documentant les effets sur la santé des différents risques climatiques pour des populations particulières, les chercheurs visent à **aider les gouvernements et les programmes à faire face aux risques et à planifier les mesures à prendre**. Les auteurs font remarquer qu'actuellement, peu de mesures d'adaptation au climat sont adaptées aux besoins spécifiques des femmes, des nourrissons, des enfants et des adolescents, ainsi que des personnes âgées.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

✿ « COMMERCIAL DETERMINANTS OF NONCOMMUNICABLE DISEASES IN THE WHO EUROPEAN REGION ».

Dans son nouveau rapport, le Bureau régional de l'OMS/Europe fait **un focus sur les déterminants commerciaux des maladies non transmissibles**. Aussi, il révèle la manière dont certaines puissantes industries parviennent à interférer sur l'élaboration de politiques de prévention et de lutte contre les maladies non transmissibles, telles que les maladies cardiovasculaires, les cancers et le diabète ; et leurs facteurs de risque (le tabac, l'alcool et la junk food). **Le rapport intitulé « Commercial determinants of noncommunicable diseases in the Who European Region » met en lumière les stratagèmes utilisés par les industries pour maximiser leurs profits au détriment de la santé de la population.** Ces pratiques contribuent à l'augmentation des inégalités sociales et territoriales de santé, des taux de cancers, de maladies cardiovasculaires et respiratoires chroniques, de diabète ; et constituent un obstacle majeur face aux politiques de prévention et de promotion de la santé.

Dans la seule Région européenne, les secteurs du tabac, des aliments ultra-transformés, des combustibles fossiles et de l'alcool sont entièrement ou partiellement responsables de **2,7 millions de décès par an (19 millions dans le monde)**. « Les tactiques de l'industrie consistent à exploiter les personnes vulnérables par des stratégies de marketing ciblées, à tromper les consommateurs et à effectuer de fausses déclarations sur les bénéfices de leurs produits ou sur leur performance écologique. Ces tactiques menacent les progrès réalisés au cours du siècle dernier en matière de santé publique, et empêchent les pays d'atteindre leurs objectifs sanitaires. L'OMS/Europe collaborera avec les responsables politiques afin de renforcer les tactiques de protection contre l'influence néfaste de l'industrie. Aujourd'hui, nous apportons des preuves indiscutables de la nocivité des produits et des pratiques commerciales, en affirmant que les personnes doivent toujours primer sur le profit. » Henri P. Kluge, directeur régional de l'OMS/Europe.

Le rapport s'appuie sur une série d'études de cas illustrant la manière dont les « grandes entreprises » retardent, découragent et bloquent les politiques de prévention relatives aux MNT, comme par exemple les mesures de lutte antitabac, l'étiquetage sanitaire et nutritionnel obligatoire des produits alimentaires et des boissons alcoolisées ; lesquelles sont **responsables de 90% des décès dans la Région européenne**.



Le directeur régional de l'OMS/Europe appelle alors les 53 États membres de la Région européenne à la mobilisation : « nos efforts actuels pour réglementer les pratiques nocives pour la santé auxquelles ont recours les acteurs commerciaux, et en particulier celles des industries nuisant à la santé, sont encore insuffisants. Je demande instamment à tous les responsables politiques et parlementaires nouvellement élus d'Europe de reconnaître l'ampleur de ce problème et l'impact considérable exercé par les pratiques de l'industrie sur la santé publique et, en fait, sur nos processus démocratiques. »

Pour accéder au rapport (en anglais), [cliquez ici](#).

✿ GARDEZ LA TÊTE FROIDE QUAND IL FAIT CHAUD ET PROFITEZ D'UN ÉTÉ SOUS LE SIGNE DU SPORT !

Cet été, le thermomètre devrait s'affoler dans toute la Région européenne de l'OMS. Il est important que nous soyons conscients des risques liés aux fortes chaleurs et que nous sachions comment préserver notre santé afin de pouvoir profiter des événements sportifs et des festivals qui se dérouleront au cours des prochains mois. Aussi, le stress thermique est la principale cause de mortalité liée au climat dans la Région européenne (+30% sur les 20 dernières années).

En raison du changement climatique, les vagues de chaleur sont aujourd'hui une source de préoccupation croissante. Ces 30 dernières années, la plage horaire où l'exercice physique pourrait induire un stress thermique s'est étendue au-delà des moments les plus chauds de la journée. Cette évolution pourrait entraîner une

diminution de l'activité physique en général, ce qui aurait à son tour comme conséquence un risque de contracter des maladies non transmissibles. Toutefois, les effets néfastes de la chaleur sur la santé peuvent être largement évités en recourant à de bonnes pratiques. Afin de **sensibiliser le grand public aux dangers des chaleurs extrêmes**, l'OMS/Europe a donc lancé sa campagne annuelle **#Gardezlatêtefroide**.

Via des conseils simples à mettre en place pour se protéger, l'objectif de la campagne est de rester informés et de prendre les précautions nécessaires pour pouvoir profiter de l'été en toute sécurité.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

✿ « LA SANTÉ PUBLIQUE EN ACTION » : PROJET STRATÉGIQUE DGS 2024-2026.

La Direction Générale de la Santé a présenté son **nouveau projet stratégique 2024-2026**, co-construit avec l'ensemble des équipes volontaires de la DGS, en **4 axes et 20 objectifs**, qui guideront l'action collective pour les 3 prochaines années :

- Agir pour la santé de Tous via les déterminants de la santé : tabac, alcool, alimentation, sédentarité, environnement, etc. ;
- Protéger les plus vulnérables en luttant contre les inégalités sociales de santé ;
- Anticiper les défis de demain : mieux prévenir, détecter et répondre aux alertes et situations sanitaires exceptionnelles ;
- Avancer ensemble en diversifiant les partenariats, avec la société civile, les professionnels de santé et les élus.

En donnant des perspectives sur trois ans, il vise à donner tout son sens à l'action des agents de la direction et à améliorer la lisibilité et la visibilité des grands chantiers auprès des interlocuteurs du quotidien : société civile, directions d'administration centrale, agences, services territoriaux, partenaires internationaux et cabinets ministériels.

Pour accéder au projet stratégique de la DGS, [cliquez ici](#).

✿ LANCEMENT D'UNE CAMPAGNE NATIONALE SUR L'ACCÈS AUX SOINS POUR L'ÉTÉ 2024.

Alors que la France s'apprête à recevoir de nombreux touristes à l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024, le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités lance **une campagne de communication pour orienter les Français et les ressortissants étrangers en cas de besoin de soins**.

La campagne de communication « Besoin d'un médecin ? Suivez le bon chemin. », incluant un volet à destination des ressortissants étrangers, a pour objectif de **sensibiliser aux bons gestes afin de faciliter la prise en charge des soins non-programmés** et ainsi permettre à chacun une prise en charge adaptée à ses besoins ; elle sera diffusée jusqu'au 30 septembre 2024 via un plan média digital, sur les réseaux sociaux, de l'affichage

Pour accéder aux visuels de campagne, [cliquez ici](#).

✿ SANTÉ DE L'ENFANT : CE QUE PRÉVOIT LE PLAN 2024-2030 DU GOUVERNEMENT.

La **feuille de route 2024-2030 du gouvernement sur la santé des enfants** a été détaillée le 24 mai lors des Assises de la pédiatrie et de la santé des enfants, un mois après la remise du rapport issu de la concertation pilotée par Adrien Taquet et Christèle Gras-Le Guen. **Les quatre axes qui composent ce plan gouvernemental portent sur la prévention, la prise en charge sanitaire des jeunes, la santé mentale et la recherche**. Le Gouvernement souhaite systématiser la réalisation des 20 examens obligatoires de l'enfant ; créer un nouvel examen obligatoire à 6 ans pour détecter d'éventuels troubles du neurodéveloppement, du langage ou optiques. D'ici 2027, il souhaite que 100% des enfants bénéficient d'un dépistage en maternelle grâce à l'action conjointe et coordonnée des PMI, de l'Éducation nationale et de l'Assurance maladie en lien avec les professionnels libéraux. Le plan présenté prévoit aussi de faciliter l'accès aux orthophonistes, sans passage au préalable par un médecin traitant.



Face aux besoins croissants, il promet une augmentation du nombre de places de formation pour cette spécialité de 10% dès 2025 à 50% en 2030. En néonatalogie, l'objectif est d'atteindre 1 lit pour 1 000 naissances, en réanimation, sur tout le territoire à l'horizon 2027. Globalement, il s'agira de « *former mieux et former davantage de professionnels à la santé de l'enfant* ». Afin de contribuer à la recherche et améliorer les connaissances autour de la santé infantile, une grande cohorte pédiatrique prénatale, comprenant 200 000 familles mobilisées sur 4 ans, permettra de mieux comprendre les déterminants environnementaux et psychosociaux de la survenue des pathologies pédiatriques, notamment les cancers. Enfin, le Gouvernement insiste sur la nécessité d'**améliorer l'accès aux soins pour les enfants placés à l'aide sociale à l'enfance**, prévoyant des examens gratuits en santé mentale ou avec des psychomotriciens.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

✿ SOUTENIR LA CONSTRUCTION DES PREMIERS LIENS PARENT-ENFANT.

Santé publique France a publié, dans un nouveau numéro de sa revue La Santé en action, **un dossier consacré à la construction de la relation parent-bébé**, dont la qualité apparaît comme un déterminant essentiel pour la vie future du nourrisson, et en premier lieu pour sa santé. Le dossier « **Soutenir la construction des premiers liens parent-enfant** » partage les dernières connaissances scientifiques sur le rôle complexe et crucial des interactions entre le nouveau-né et son/ses parents : on sait désormais que les expériences vécues au début de l'existence, y compris in utero, ont **un impact plus tard sur la santé physique et mentale des individus, sur leur bien-être social et affectif**. Des travaux ont ainsi montré que les événements négatifs de l'enfance **augmentent le risque de pathologies de l'adulte**, tels que le diabète, l'hypertension, l'obésité, l'infarctus, et certaines formes de cancers. Le dossier montre également comment les professionnels de la petite enfance peuvent venir en soutien pour qu'une relation de qualité, répondant aux besoins fondamentaux des tout-petits, s'établisse.

Pour accéder au numéro, [cliquez ici](#).

✿ PARIER, C'EST PAS RIEN.

Afin de diminuer le nombre de parieurs ayant une pratique à risque, et dans le cadre de l'Euro de football 2024, Santé publique France diffuse jusqu'au 25 juillet, **une campagne de prévention**. Cette campagne s'adresse aux joueurs âgés de 18 à 35 ans et **comprend plusieurs volets** : des contenus courts - conçus comme des extraits d'une émission débat - rassemblent un expert du sport (Mohamed Bouhafsi) et un addictologue de l'AP-HP (Laurent Karila) qui décryptent la problématique des paris sportifs ; des formats pédagogiques en radio et en digital ; des posts sur les réseaux sociaux ; une campagne d'affichage aux abords des stades ; des contenus conçus en partenariat avec le média en ligne Booska P (3 carrousels, une vidéo micro-trottoir et une vidéo décryptage).

Sur simple demande, Santé publique France peut vous transmettre **l'ensemble des formats vidéos et réseaux sociaux pour diffusion sur vos réseaux**. Toute la campagne s'articule autour du slogan « **Parier, c'est pas rien** », et renvoie vers le site <https://www.joueurs-info-services.fr>, où les joueurs peuvent trouver les réponses à leurs questions ainsi que des conseils et des solutions en cas de difficulté avec le jeu.

Pour commander gratuitement une ou deux affiches : <https://moncoupon.santepubliquefrance.fr> et saisissez le code **PARIERCPARIEN24**. Une seule commande est autorisée. Campagne ouverte jusqu'au 25 juillet, dans la limite des stocks disponibles.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

✿ DISPOSITIF « VIVRE AVEC LA CHALEUR ».

En raison des épisodes caniculaires de plus en plus nombreux, précoces ou tardifs, intenses et durables, la population est contrainte de s'adapter et d'adopter les bons gestes pour vivre avec la chaleur. Santé publique France a ainsi récemment lancé **un dispositif d'adaptation aux fortes chaleurs sous la forme d'un site intitulé vivre-avec-la-chaueur.fr**.

Dans sa première version, il comprend de courtes vidéos et des articles, et propose des conseils et astuces pour maintenir une température confortable dans son logement ou adapter sa pratique sportive dès que les températures augmentent. Le site a été mis en ligne début mai et fait l'objet d'une campagne de communication à visée pédagogique. Afin de promouvoir ce dispositif au plus près de la population, **un kit d'outils** pour les partenaires est disponible sur demande ; ce dernier comprend notamment des tutos, des « post » réseaux sociaux et des affiches.

Pour accéder au dispositif, merci de contacter :

Agnès Verrier - agnes.verrier@santepubliquefrance.fr

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

✿ NOUVELLE ÉDITION DU GUIDE MANGER-BOUGER POUR LES PARENTS D'ENFANTS DE 4 À 11 ANS.



Santé publique France vient de publier **une actualisation de son guide Manger-Bouger**. Dans ce dernier, sont expliquées **les recommandations actuelles concernant l'alimentation, l'activité physique et la sédentarité des 4-11 ans**. Sont aussi partagés **des conseils, des recettes simples, des astuces et des activités à pratiquer en famille**, à intégrer au quotidien selon les habitudes de vie. Le guide est complété de 3 nouvelles vidéos qui sont disponibles sur Youtube pour transmettre aux enfants le plaisir de bien manger : « Petit à petit, les portions de votre enfant augmentent », « Comment aider votre enfant à écouter son appétit ? » et « Comment faire manger plus de fruits et légumes à votre enfant ? ».

Pour accéder au guide, [cliquez ici](#).

Pour accéder aux vidéos, [cliquez ici](#).

APPELS À PROJETS, À COMMUNICATIONS.

- La SFSP a lancé un appel à articles pour un numéro spécial de la revue Santé publique sur la thématique « Santé publique et Territoires ». L'objectif de cet appel est de revenir sur les liens entre santé et territoire(s), en mettant plus particulièrement l'accent sur les dispositifs et les dynamiques de territorialisation à l'œuvre. **Les soumissions doivent être déposées le 22 août au plus tard.** La diffusion du numéro spécial est prévue courant printemps 2025.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- L'Institut national du cancer lance un appel à projets dont l'objectif principal, à travers ses modalités d'immersion en entreprise ou dans une organisation publique, **est de mieux comprendre le fonctionnement actuel, les contraintes et les freins au maintien ou retour à l'emploi de personnes touchées par un cancer** et d'en identifier les leviers et solutions. **La date limite de soumission est fixée au 09 septembre, 16h00.**

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- L'ADEME a lancé plusieurs appels à projets pour développer les mobilités actives (mobilité durable et espaces publics) : **AVELO 3, Plan de circulation pour la transition écologique, Mobilités actives et partagées : accompagner le changement de comportement vers le passage à l'action, Ville apaisée et quartiers à vivre.**

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

Pour accéder au replay du webinaire, [cliquez ici](#).

Pour accéder au support de présentation, [cliquez ici](#).

Pour accéder à la FAQ du webinaire, [cliquez ici](#).

- La Commission européenne a lancé un appel à projets européens, dans le cadre du programme « Horizon Europe – Transformer les quartiers, les rendre beaux, durables et inclusifs ». L'appel est ouvert jusqu'au 19 septembre.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- La Commission européenne a lancé un appel à projets européens, dans le cadre du programme « Life – Nature et biodiversité – Projets d'action standard ». L'appel à projets est construit autour de deux priorités : Nature et biodiversité ; Gestion de la Nature, et est ouvert jusqu'au 19 septembre.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- Le Club des villes et territoires cyclables et marchables a ouvert les candidatures pour les Talents du vélo 2024. Le concours annuel récompense des actions qui contribuent au développement de l'usage du vélo comme mode de déplacement quotidien, dans une perspective de mobilité durable et en complémentarité avec les autres modes de transport. Les Talents du vélo s'adressent aux collectivités, associations, entreprises, acteurs de l'économie sociale et solidaire et à toute personne de plus de 18 ans. Les projets soumis doivent déjà avoir été mis en place, à l'exception des candidatures « innovation de produit » où le jury peut examiner des prototypes. **Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 13 octobre 2024.**

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- Le Club des villes et territoires cyclables et marchables a ouvert les candidatures pour les Talents de la marche 2024. Le concours annuel récompense des actions qui participent au développement de la marche au quotidien dans une perspective de mobilité durable, en complémentarité avec les autres modes de déplacement (vélo et transports en commun). Les Talents de la marche s'adressent aux collectivités, associations, entreprises, acteurs de l'économie sociale et solidaire et à toute personne de plus de 18 ans. Les projets soumis doivent déjà avoir été mis en place, à l'exception des candidatures « innovation de produit » où le jury peut examiner des prototypes. **Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 13 octobre 2024**

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

ACCÈS AUX SOINS.

- Fabrique Territoires Santé a initié en 2023, un projet visant à favoriser le développement et l'amélioration des démarches territoriales de santé en milieu rural. Le groupe de travail s'est réuni à six reprises entre mars et septembre 2023, pour définir sa feuille de route et échanger sur les thématiques retenues. **7 fiches synthétiques visant à sensibiliser les élus et les équipes qui les accompagnent, et à leur proposer des repères pour mener des politiques locales de santé, ont été élaborées collectivement. Les thèmes traités sont : la participation, la santé mentale, la santé-environnementale, l'alimentation, la participation, la prévention et la santé des jeunes.**

Pour accéder aux fiches, [cliquez ici](#).

ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES.

- **L'épisode 20 « Comment l'activité physique peut aider à prévenir les maladies et augmenter l'espérance de vie en bonne santé » du podcast « En avant la santé »** est disponible en ligne. Le Pr François Carré, cardiologue et médecin du sport au CHU Rennes, met en lumière les dangers de la sédentarité et propose des conseils pratiques pour adopter un mode de vie actif pour une meilleure santé physique, mentale et sociale.

Pour écouter le podcast, [cliquez ici](#).

- À quelques mois des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, la promotion de l'activité physique et la lutte contre la sédentarité apparaissent plus que jamais comme deux enjeux majeurs de santé publique, tout particulièrement chez les enfants dont les comportements actuels définiront pour beaucoup leurs pratiques à l'âge adulte. **Dans ce contexte, l'Onaps a publié, en collaboration avec le dispositif Alliance, un plaidoyer portant sur l'activité physique et la sédentarité des enfants.** Construit comme un outil de contextualisation et d'aide à la décision, ce dernier tend à faciliter la compréhension quand à ces enjeux et permet d'apporter un éclairage sur le rôle décisif de l'école face à ces derniers.

Pour accéder au plaidoyer, [cliquez ici](#).

- **À moins de deux mois des JOP de Paris 2024, l'Onaps a lancé une campagne nationale grand public pour sensibiliser la population à la sédentarité et à ses impacts sanitaires.** Plusieurs sportifs aux palmarès remarquables se sont prêtés au jeu et se sont mis en scène eux-mêmes pour mettre leur notoriété au service de la prévention santé.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

ADDICTIONS.

- Les écrans sont omniprésents dans notre quotidien. Les jeunes y sont particulièrement exposés mais les adultes ne sont pas non plus épargnés. **C'est pour cela qu'Addictions France met à disposition des professionnels et du public, deux dépliants d'informations, pour jeunes et adultes, afin de comprendre les enjeux qui se cachent derrière notre usage des écrans.**

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **Le nouvel épisode du podcast contre-addictions soutenu par la MILDECA a pour thème « Les nouvelles routes de la drogue ».** À cette occasion, Keren Rose reçoit David Weinberger, sociologue, chargé de mission recherche à la MILDECA.

Pour écouter l'épisode, [cliquez ici](#).

- **L'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT), en partenariat avec Santé publique France, a publié une note sur l'approvisionnement en tabac des fumeurs en France en 2014 et 2022.** Elle réunit les données publiques disponibles couvrant divers aspects du phénomène et fournit une synthèse qui rend compte des lieux d'achats du tabac hors du réseau des buralistes depuis une décennie.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **Face à l'abondance de publicités pour l'alcool dans le métro francilien, notamment dans des stations proches d'établissements scolaires, France Assos Santé, la Ligue contre le cancer, l'Unaf, la FNAS et l'association Entraïd'addict ont décidé de porter plainte contre la RATP pour « provocation directe à la consommation d'alcool à l'encontre des mineurs ».**

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **Selon l'Insee, en 2023, 34% des internautes de 15 à 74 ans déclarent au moins un effet néfaste lié à l'usage des écrans dans la vie courante, en dehors des temps d'étude ou de travail.** Les plus jeunes sont particulièrement concernés : 57% chez les moins de 20 ans et 49% chez les 20-34 ans. L'effet néfaste qui revient le plus souvent est, de loin, la réduction du temps de sommeil (25%), suivi du fait de négliger d'autres activités de loisirs (10%) et des sensations d'obsession vis-à-vis des écrans (9%). En outre, 5% des internautes déclarent avoir des conflits avec leur entourage en raison de leur usage des écrans et 4% se sentir déprimés à cause des écrans. Néanmoins, environ un tiers des personnes interrogées ont conscience des effets néfastes liés à l'usage des écrans et tentent de limiter leur temps d'écran ; 7% n'y parviennent pas.

Pour accéder aux résultats de l'étude, [cliquez ici](#).

- **Une nouvelle version 2024 du guide et de l'application « NPS Psychoactifs » sont désormais disponibles.** Existant depuis 2016 et régulièrement mis à jour, ce guide vise à l'exhaustivité du recensement de nouvelles substances psychoactives et des nouveaux produits de synthèse, c'est-à-dire « *les substances psychoactives nouvellement arrivées sur le marché, naturelles ou synthétiques, classées ou non produits stupéfiants ou psychotropes dans les conventions internationales* ». S'adressant principalement aux services des urgences, ce guide présente également un protocole accompagnant la prise en charge thérapeutique lors d'une suspicion d'intoxication à l'un de ces produits. Enfin, il recense la liste des centres d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance-addictovigilance (CEIP-A).

Pour accéder au guide, [cliquez ici](#).

ALIMENTATION.

- **Le dernier Comité de suivi du Programme National Nutrition Santé (PNNS) 2019-2023 s'est tenu le 20 juin, de 14h à 17h, au ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités à Paris.** Ce comité avait pour objectif de présenter le bilan du PNNS 4 et d'échanger sur les perspectives du prochain PNNS en lien avec la future Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC). Le RfVS y est intervenu sur le sujet de la réduction des inégalités sociales et territoriales en nutrition, représenté par Maude Luherne, directrice du RfVS, et Alexandre Feltz, élu à la santé de la Ville de Strasbourg.
- **Le député Cyrille Isaac-Sibille a déposé une proposition de loi tendant à lutter contre la surcharge pondérale par la diminution des taux de sucres ajoutés dans les boissons sucrées et les produits ultra-transformés.** L'omniprésence du sucre alimente une dépendance voire une addiction des Français à son égard. Face à ce constat, le député a déposé une proposition de loi qui contient deux solutions : réformer la taxe « soda » selon le même modèle que la taxe britannique qui est quatre fois supérieure à la nôtre ; créer une taxe sur les sucres ajoutés dans les produits ultra-transformés pour inciter les industriels à réduire les taux de sucre.

Pour accéder à la proposition de loi, [cliquez ici](#).

ANTIBIORÉSISTANCE.

- **Plusieurs articles publiés mi-mai dans The Lancet appellent à la mobilisation face à la résistance aux antimicrobiens.** Les auteurs se fondent sur des modélisations et estiment que plus de 750 000 décès liés à des infections résistantes par an pourraient être évités grâce au recours à des mesures de prévention et de contrôle des infections (hygiène des mains : jusqu'à 337 000 décès évitables ; vaccination : jusqu'à 181 500 décès évitables ; nettoyage et stérilisation du matériel des centres de soins : jusqu'à 247 800 décès évitables). Les auteurs préconisent d'adopter, dans le cadre de la réunion de haut niveau sur les antimicrobiens organisée en marge de la 79ème Assemblée générale de l'ONU, des objectifs à l'horizon 2030 (« 10-20-30 by 2030 ») : 1. Une baisse de 10% de la mortalité liée à la résistance aux antibiotiques ; 2. Une baisse de 20% du recours non justifié aux antibiotiques en santé humaine ; 3. Une baisse de 30% du recours non justifié aux antibiotiques en santé animale. Ils insistent sur l'importance de trouver des financements pérennes et proposent également de mettre en place un panel scientifique indépendant sur l'accès aux antimicrobiens et l'AMR.

Pour accéder à la synthèse, [cliquez ici](#).

- **Mise en place d'un nouveau partenariat Anses-Institut Pasteur sous le prisme One Health - Une seule santé.** Un partenariat d'une durée de 5 ans a été signé fin mai 2024 entre l'Institut Pasteur et l'Anses. Il vise à mutualiser leurs compétences dans une optique « Une seule santé », leurs activités relatives aux maladies infectieuses humaines et aux risques liés à l'alimentation et aux maladies animales (dont la transmission aux humains) étant complémentaires. Leur collaboration se traduira par une participation conjointe à des projets de recherche, par le co-financement de thèses, et par l'accueil de personnel chez l'autre partenaire.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

CHANGEMENTS CLIMATIQUES.

- **Dans le cadre du groupe de travail « Biodiversité » de France Urbaine qui s'est déroulé en mars dernier, une cinquantaine d'élus et de techniciens des grands territoires urbains s'est réunie pour partager des réflexions et pratiques relatives à l'adaptation des villes face au changement climatique.**

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

ENFANCE, JEUNESSE.

- **À l'initiative du réseau des collectivités locales pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche, deux jours d'ateliers, plénières, visites et rencontres, organisés à Strasbourg les 15 et 16 mai, ont permis à 180 représentants des universités, des associations étudiantes ou des collectivités de mieux saisir et comprendre ce qui se joue localement dans la structuration des nouveaux liens entre étudiants et territoires, autour de la question : comment faire projet autour de la vie étudiante ?**

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **1 enfant sur 4 dans le monde est en situation de pauvreté alimentaire sévère en raison des inégalités, des conflits et des crises climatiques.** Pour la première fois, le rapport intitulé « Pauvreté alimentaire de l'enfant : les conséquences des privations nutritionnelles durant la petite enfance » analyse dans près de 100 pays, les incidences et les causes des privations nutritionnelles chez les jeunes enfants, toutes tranches de revenu confondues, et alerte sur le fait que des millions d'enfants de moins de 5 ans sont dans l'incapacité de consommer – faute d'y avoir accès – les aliments nutritifs et diversifiés dont ils ont besoin pour grandir et se développer de manière optimale durant la petite enfance et par la suite.

Pour accéder au rapport, [cliquez ici](#).

- **Le nouveau numéro de Clap’Santé, édité par La ligue contre le cancer, est en ligne et, ce trimestre, il invite les enfants à passer de bonnes vacances tout en pensant à sa santé.** Professionnels de l’éducation, de la santé et parents, n’hésitez pas à partager ce magazine aux enfants.

Pour accéder au numéro, [cliquez ici](#).

ESPÈCES À ENJEUX POUR LA SANTÉ HUMAINE.

- **Fredon France propose un ensemble de supports de communication sur les chenilles processionnaires du pin et du chêne.** Dépliants, affiches, panneaux, cartes de reconnaissance, fiches de gestion, recueil des méthodes de lutte, etc. sont en téléchargement libre.

Pour accéder aux documents, [cliquez ici](#).

- **À l’occasion de la journée des chenilles processionnaires, l’ARS CVL et Fredon CVL ont publié une charte de bonnes pratiques pour la lutte contre les chenilles processionnaires à destination des professionnels 3D.** Les objectifs de cette charte sont : protection de la population (en particulier de la population sensible), protection des arbres vis-à-vis de la défoliation et protection de l’environnement vis-à-vis des risques de contamination par les produits biocides.

Pour accéder à la charte, [cliquez ici](#).

- **Le top départ des Journées de lutte contre les ambrosioises a été donné le 15 juin.** Pendant 15 jours, des animations sont organisées partout en France pour informer et sensibiliser le grand public, les élus, les gestionnaires de milieu ou d’autres professionnels aux problèmes sanitaires, environnementaux et agricoles que pose l’ambrosioise ; et pour aider et encourager la mise en place des actions de lutte contre la propagation de cette plante. À l’occasion de ces journées, l’Observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine publie deux nouveaux outils : un guide d’accompagnement et d’aide à la décision concernant la gestion de l’ambrosioise en milieu agricole ; et une vidéo pour apprendre à reconnaître l’Ambrosioise à épis lisses.

Pour accéder aux ressources, [cliquez ici](#).

- **L’Anses et l’Office français de la biodiversité (OFB) engagent un partenariat pour renforcer leurs collaborations et partager leurs compétences respectives sur la santé humaine, la santé animale et la santé des écosystèmes, dans une approche « One Health - une seule santé » et dans le contexte du changement climatique.**

Pour plus d’informations, [cliquez ici](#).

MOBILITÉS.

- **Le ministère délégué chargé des Transports a dévoilé les premiers résultats d’une enquête inédite sur l’usage du vélo en France en 2023 qui révèle notamment que près de 40% des Français pratiquent le vélo au moins une fois par mois.** Cette enquête a été réalisée selon la méthode des quotas par l’institut CSA avec 12 576 répondants.

Pour plus d’informations, [cliquez ici](#).

- **La FUB repart en campagne avec une mission ambitieuse : donner aux collégiens l’envie de choisir le vélo.** La campagne « La Vélo Vibe » a pour objectif de changer la perception du vélo, pour l’inscrire dans un art de vivre, le faisant passer d’une activité sportive et de loisir à une véritable alternative de transport, notamment pour aller à l’école.

Pour plus d’informations, [cliquez ici](#).

- **Selon une étude publiée par l’Institut Terram et Chemins d’avenirs, « Jeunesse et mobilité : la fracture rurale », les difficultés à se déplacer affectent fortement le quotidien des jeunes ruraux, qui passent en moyenne plus de 2h30 chaque jour dans les transports.** 69% d’entre eux dépendent chaque jour de la voiture du fait d’une offre de transports en commun insuffisante et ces problèmes de mobilité sont sources de contraintes dans tous les domaines, reflétant une fois de plus la fracture territoriale.

Pour accéder à l’étude, [cliquez ici](#).

- **Dans le cadre des travaux du Club des villes et territoires cyclables et marchables sur l’intégration des modes actifs dans une politique de santé publique locale et nationale, le Club vous invite à partager des projets réalisés dans votre territoire où la marche et le vélo étaient au cœur d’actions en faveur de la santé.** 5 questions vous sont proposées pour recenser vos projets où les modes actifs s’intègrent dans une action locale de santé publique, de prévention, de rééducation, etc. **L’enquête est ouverte jusqu’au 15 juillet.**

Pour accéder au formulaire, [cliquez ici](#).

- **Le 10e dossier de la collection « Les dossiers du Club » présente un tour d’horizon des actions mises en place par les collectivités pour améliorer la sécurité des cyclistes et des piétons.** Ce dossier témoigne des efforts des collectivités impliquées en ce sens. Il dessine les contours des leviers qu’elles mobilisent et coordonnent : abaissement de la vitesse, sécurisation et création de nouveaux aménagements, sensibilisation auprès de la population et des usagers et contrôle et sanction des mésusages.

Pour accéder au dossier, [cliquez ici](#).

PERTURBATEURS ENDOCRINIENS, PFAS ET RISQUE CHIMIQUE.

- **Le nouveau Cahier de la Recherche, consacré aux perturbateurs endocriniens, est sorti.** Retrouvez les derniers projets de recherche financés sur le sujet par le Programme national de recherche environnement – santé – travail (PNR EST).

Pour accéder au Cahier de la Recherche, [cliquez ici](#).

PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ.

- La Stratégie décennale de lutte contre les cancers, dans son axe IV « Lutter contre les cancers de mauvais pronostic » s'est fixée l'objectif de mieux comprendre la maladie, son écosystème et son évolution pour trouver des solutions aux situations les plus désespérées. **C'est dans ce cadre que l'Institut national du cancer annonce la labellisation, pour 5 ans, de deux premiers réseaux de recherche d'excellence : l'un dédié aux cancers du poumon, le second aux cancers du pancréas.**

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **Le HCSP a publié un rapport relatif à la lutte contre les maltraitances des personnes en situation de vulnérabilité.** Le HCSP a choisi de construire ce rapport avec une approche systémique et transversale complétée par la description de certaines spécificités. Au terme de son travail, le HCSP formule 8 rappels fondamentaux relatifs au respect des droits des personnes en situation de vulnérabilité et à la garantie de l'exercice effectif de ces droits. Il formule également 10 propositions structurantes pour la construction et la mise en œuvre d'une politique de recherche, pour le pilotage et le suivi de la stratégie nationale de lutte contre les maltraitances tirant bénéfice de la création d'un système national d'information. Enfin, il présente une liste de 28 propositions de sujets de recherche, d'évaluation, d'intervention ou de modification de la prise en charge des personnes victimes de maltraitances.

Pour accéder au rapport, [cliquez ici](#).

QUALITÉ DE L'AIR.

- **Atmo France rappelle que dans la volonté d'améliorer la qualité de l'environnement au bénéfice de la santé de tous, l'action en cohérence avec les interactions entre le changement climatique et la qualité de l'air est toujours une priorité.** La Fédération observe que la qualité de l'air, intérieur et extérieur, est souvent l'oubliée des politiques publiques en faveur du climat, de l'énergie et de la santé. Ce cloisonnement des solutions limite leur efficacité. Dans la perspective

d'une approche intégrée Air Santé Climat Énergie, Atmo France reste dans l'attente de l'adoption prochaine de la directive européenne de la qualité de l'air révisée et de sa transposition en France.

Pour accéder au communiqué de presse, [cliquez ici](#).

- **Les associations Respire et Airgones ont mesuré en temps réel la pollution aux abords de dix établissements scolaires** (neufs écoles à Paris et une à Bagnolet) **afin de constater l'effet d'un aménagement de rues aux écoles** (piétonisation aux abords de l'école qui peut s'accompagner de l'arrêt du trafic routier partiellement ou totalement). Pour cela, les associations ont réalisé plusieurs campagnes de mesures sur les concentrations en NO₂ et en PM_{2.5}, entre juin 2023 et avril 2024. Les résultats montrent un impact des aménagements de rues aux écoles sur la pollution : les concentrations de dioxyde d'azote (NO₂) baissent jusqu'à 30% aux abords des écoles piétonnisées. En revanche, sur les particules fines PM_{2.5}, l'effet est négligeable en raison de conditions météorologiques entraînant de faibles niveaux de pollution.

Pour accéder au rapport, [cliquez ici](#).

- **Le Réseau national de surveillance aérobiologique, Atmo France et l'Association des pollinarius sentinelles de France publient leur Rapport de surveillance des pollens et moisissures dans l'air ambiant 2023 en France.** Il met en avant des saisons polliniques plus précoces qu'au début du siècle, du fait du dérèglement climatique et de la pollution de l'air. Certaines saisons polliniques sont également prolongées, par exemple en septembre 2023. Certaines concentrations de pollens atteignent des records. Les températures plus douces favorisent également la floraison des arbres avec de plus fortes émissions de pollens (cyprès, frêne, aulne, charme...). L'index clinique, une mesure de la sévérité des symptômes et du nombre de personnes allergiques, a atteint son plus haut niveau en 2023 après une hausse continue ces deux dernières décennies.

Pour accéder au rapport, [cliquez ici](#).

- **Le HCSP a publié un avis relatif aux projets de textes sur la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements sanitaires et dans les établissements sociaux et médico-sociaux.**

Pour accéder à l'avis, [cliquez ici](#).

- **La plateforme permettant de déposer les projets en lien avec la journée nationale de la qualité de l'air (JNQA) est désormais ouverte.** Un kit de communication est également en ligne.

Pour accéder à la plateforme, [cliquez ici](#).

- **Le nouveau rapport de l'UNICEF « State of Global Air » décrit les effets de la pollution de l'air sur la santé, qui dépasse désormais le tabac et la mauvaise alimentation en tant que facteur de risque de décès.** En 2021, la pollution atmosphérique a été à l'origine de 8,1 millions de décès dans le monde. Au-delà de ces décès, elle est également à l'origine de maladies chroniques invalidantes pour des millions de personnes, ce qui pèse lourdement sur les systèmes de santé, les économies et les sociétés. Réalisé pour la première fois en partenariat avec l'UNICEF, le rapport révèle que **les enfants de moins de cinq ans sont particulièrement vulnérables**, avec des effets sur leur santé : naissances prématurées, insuffisance pondérale à la naissance, asthme et autres maladies pulmonaires. En 2021, l'exposition à la pollution atmosphérique a été impliquée dans **plus de 700 000 décès d'enfants de moins de cinq ans**, ce qui en fait le 2e facteur de risque de décès dans le monde pour cette tranche d'âge, après la malnutrition. Parmi ces décès infantiles, **500 000 étaient liés à la pollution de l'air domestique** due à la cuisson en intérieur avec des combustibles polluants, principalement en Afrique et en Asie.
- **L'Institut national du cancer a publié les résultats de son appel à projets « Réduire les expositions dans les établissements accueillant des jeunes : concevoir des politiques et agir dès maintenant – Plan Zéro Exposition ».** Plusieurs Villes-Santé ont été retenues (Grenoble, La Rochelle, Paris). L'ambition de cet appel à projets est de faire des lieux d'accueil des publics jeunes – et en particulier des écoles, collèges, lycées et universités – des lieux qui tendent vers un objectif de réduction, voire de suppression des expositions aux facteurs de risque évitables de cancers.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

SANTÉ MENTALE.

- **À la fois étude scientifique et application à destination des jeunes, le projet « Mentalo » a été lancé le 20 mai dernier.** Cette vaste enquête autour de la santé mentale des 11-24 ans est menée par les chercheurs de l'Inserm et de l'Université de Paris Cité. Son objectif est de faire avancer la recherche autour de la santé mentale des jeunes de manière ludique. L'étude « Mentalo » se décline en une application du même nom. Les chercheurs espèrent voir 50 000 jeunes de 11 à 24 ans s'y inscrire pour répondre à une série de questions posées à huit reprises au cours d'une année. À l'arrivée, les données collectées vont permettre de réaliser une photographie de la santé mentale des jeunes afin de développer des programmes de prévention numériques adaptés.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **Les 19 et 20 novembre, la Ville de Lausanne accueillera la deuxième édition du colloque international « Villes et santé mentale » sur la thématique « Une question et des solutions à partager ».** L'édition 2024 a pour objectif de dépasser les déclarations d'intention sur la santé mentale en milieu urbain pour partager et mettre en débat des initiatives de villes permettant de faire des espaces urbains, des lieux plus favorables à la santé mentale. Alors que la première journée du colloque sera composée de conférences plénières, la matinée de la deuxième journée permettra à celles et ceux qui le désirent de présenter leurs initiatives dans le cadre du « forum des villes ». Il s'agira d'un espace d'échange et de partage d'expériences et de solutions issues d'horizons variés. Dans ce cadre, **un appel à contributions est ouvert jusqu'au 07 juin**. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 octobre.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

Pour vous inscrire, [cliquez ici](#).

Pour plus d'informations sur l'appel à contributions, [cliquez ici](#).

SANTÉ ENVIRONNEMENT.

- **Le prochain rendez-vous des cafés « What health ? » aura lieu le vendredi 28 juin, de 09h à 10h.** Au programme : la présentation du Plan Écoles et Crèches de la Ville de Besançon. Les intervenants de la Ville présenteront le volet « Qualité de l'air intérieur » et l'ensemble des actions et projets impliqués pour réduire l'exposition des enfants aux pollutions dans les lieux de vie collective.

Pour vous connecter, [cliquez ici](#).

- **Le Haut Conseil pour le Climat a publié son rapport annuel 2024 « Tenir le cap de la décarbonation, protéger la population ».** Le rapport dresse une analyse des émissions de gaz à effet de serre, du respect des budgets carbone, des impacts du changement climatique sur la dernière décennie et des besoins d'adaptation, et présente l'évaluation du cadre d'action publique en France, des leviers pour l'action climatique nationale et internationale, ainsi que ses recommandations pour améliorer l'action publique en matière de climat.

Pour accéder au rapport, [cliquez ici](#).

- **Le bilan d'activité 2023 du Centre collaborateur de l'OMS (CCOMS) et du Groupement de coopération sanitaire (GCS) pour la recherche et la formation en santé mentale a été publié.**

Pour accéder au bilan, [cliquez ici](#).

- **La Commission européenne a présenté en juin 2023 une approche globale en matière de santé mentale. Un rapport d'étapes met aujourd'hui en évidence les progrès accomplis dans la politique de santé de l'UE au cours des quatre dernières années.** L'approche globale de la Commission en matière de santé mentale définit 20 initiatives phares assorties de possibilités de financement à l'échelle européenne d'un total de 1,3 milliard d'euros pour unir tous les partenaires face à ce défi croissant. Elle vise à accorder la priorité à la santé mentale et au bien-être, en mettant l'accent en particulier sur les questions les plus urgentes et les groupes les plus vulnérables tels que les personnes exerçant un emploi précaire et les jeunes. Le rapport de mai 2024 propose un état d'avancement des financements, ressources, recommandations et bonnes pratiques dans 4 domaines : 1. Promouvoir une bonne santé mentale, la prévention et des interventions précoces ; 2. Aider les personnes dans le besoin, notamment les groupes vulnérables et les enfants ; 3. Accroître la compréhension et l'acceptation ; 4. Renforcer les capacités et intégrer la santé mentale dans toutes les politiques. Cette approche globale qui s'appuie sur les politiques, initiatives et actions existantes, rappelle l'importance de l'implication de tous les acteurs de la santé publique.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **Le collectif national des SISM organise un nouveau webinaire pour vous aider à animer un collectif SISM, le mardi 25 juin de 14h à 15h30.** Ce temps d'échange permettra de discuter des avantages à se regrouper pour proposer des événements SISM, et également des manières de susciter de l'engagement au sein d'un collectif SISM. Différentes thématiques seront abordées et plusieurs intervenants partageront leur expérience dans l'animation d'un collectif SISM.

Pour participer au webinaire, [cliquez ici](#).

SANTÉ PUBLIQUE.

- **La FHF a publié un livre blanc « Agir maintenant, bâtir la santé de demain », fruit d'un travail mené ces derniers mois par de nombreux professionnels et personnalités de la communauté hospitalière, hospitalo-universitaire et au-delà.** Articulé autour de sept chantiers prioritaires, ce livre blanc est une invitation à passer à l'action pour construire, rénover et innover pour l'avenir de notre système de santé.

Pour accéder au livre blanc, [cliquez ici](#).

- **La commission des affaires sociales du Sénat a publié un rapport « la fiscalité comportementale en santé : stop ou encore ? ».** Face aux constats d'un tabagisme encore trop élevé, de l'absence d'une réelle politique, notamment fiscale, de lutte contre la consommation nocive d'alcool, et d'une fiscalité nutritionnelle encore balbutiante, ce rapport propose des actions parmi lesquelles figurent : une meilleure orientation des recettes de la fiscalité comportementale vers des actions de prévention ; une politique de prévention globale et mieux structurée impliquant les structures scolaires et les collectivités ; le renforcement de la lutte contre le commerce illicite ; un meilleur encadrement de la vente des produits contenant de la nicotine et l'interdiction de vente aux mineurs ; un meilleur encadrement de la publicité pour l'alcool, en interdisant notamment la publicité sur internet ; l'élaboration d'un plan national de réduction des consommations nocives d'alcool ; la réforme du barème de la taxe sur les boissons sucrées ; la limitation des quantités maximales de sucre, de sel, ou de matières grasses pour certaines catégories de produits ; l'interdiction à la télévision et sur internet des publicités pour les aliments de faible qualité nutritionnelle ciblant les enfants de moins de 17 ans.

Pour accéder au rapport, [cliquez ici](#).

Pour accéder à la synthèse, [cliquez ici](#).

- **Labo Cités organise la conférence « Quand les discriminations altèrent la santé », le jeudi 11 juillet de 14h à 16h, en visio.** La conférence est ouverte à tous les acteurs publics et associatifs impliqués dans la lutte contre les discriminations, de la santé ou de la politique de la ville.

Pour accéder au programme, [cliquez ici](#).

Pour vous inscrire, [cliquez ici](#).

SANTÉ SCOLAIRE.

- **Une mission flash de l'Assemblée nationale consacrée au rôle de la médecine scolaire dans la lutte contre le harcèlement scolaire a rendu le 29 mai, ses conclusions.** Le fléau concernerait 800 000 à 1 million de jeunes chaque année en France. Les rapporteuses et députées, Soumya Bourouaha et Virginie Lanlo, défavorables à un transfert de la médecine scolaire aux départements, constatent un manque de personnels et de moyens, un empilement des missions, des difficultés importantes de coordination. Ainsi médecins et infirmiers scolaires, psychologues de l'Éducation nationale (psyEN), assistants de service social, pourraient, si on leur en donnait les moyens, jouer un rôle encore plus efficace dans la prévention, la détection et la prise en charge de cas de harcèlement. À l'issue des auditions menées, les rapporteuses ont formulé 35 recommandations visant à revaloriser ces métiers et renforcer la coordination des acteurs.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

SANTÉ SEXUELLE.

- **L'Ined a publié un article sur la diversité des relations intimes des moins de 30 ans « Couples, histoires d'un soir, sexfriends ».** L'enquête Envie (Ined, 2023) est la première en France à s'intéresser spécifiquement à la sexualité des 18-29 ans. Elle explore de manière originale la variété de leurs relations intimes dans les 12 mois précédant l'enquête.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ.

- Afin de diffuser plus largement les bonnes pratiques issues du guide ISadOrA et d'aider les professionnels à prendre des décisions argumentées favorables à la santé et présentant des co-bénéfices environnement-climat, l'EHESP a produit deux nouveaux outils : les **fiches synthétiques** et la **version numérique ISadOrA**. Ces outils et l'ensemble des productions de l'EHESP sont désormais disponibles sur la nouvelle page web produit par le collectif UrbASEPT et dédiée à l'UFS.

Pour accéder aux outils, [cliquez ici](#).